## COVICONIS DEFINE TANELLES

## ÉDITION 2021

La ONZIÈME ÉDITION du CONCOURS DELABRE LUNETTES a été clôturée, à l'image de la dixième, le 20 mars 2021, avec une délibération repoussée à cause du semi-confinement en vigueur.

La pandémie causée par le virus de la covid19 a bouleversé le déroulement habituel du Concours Delabre Lunettes.

Rappelons que ce concours, dont l'initiateur est DANIEL DELABRE, opticien lunetier Meilleur Ouvrier de France, est ouvert aux élèves des écoles d'optique françaises, toutes classes confondues.

Il s'agit de réaliser, entre octobre et mars, une monture de lunettes entière dont la face doit être en acétate de cellulose. La forme intérieure et les cotes des verres et du nez sont imposées.

Seulement 61 inscriptions provenant de douze écoles ont été enregistrées, et 24 projets ont été présentés. Beaucoup moins que lors des éditions précédentes, à cause du fonctionnement malheureusement perturbé des écoles, de cours dispensés en distanciel...

Malgré cela, des élèves motivés, soutenus par leurs professeurs ont dépassé leurs limites pour aller au bout de leur projet, souvent en dehors des heures habituelles de cours, en travaillant chez eux ou chez leur maître d'apprentissage. Bravo!

À défaut de quantité, la qualité des projets présentés est toujours au rendez-vous. Le jury a dû départager de très belles lunettes.

La délibération a eu lieu, dans le respect des gestes barrières, le samedi 27 mars, à huis clos, dans les locaux de la MAISON FAMILIALE RURALE de BRIOUX sur BOUTONNE, en Deux-Sèvres. MFR Partenaire du Concours Delabre.

La MFR de Brioux compte une section optique avec des formations BAC pro optique lunetterie, BTS opticien lunetier en alternance, ainsi qu'une LICENCE Professionnelle Métiers de la vision, de l'optique et de la lunetterie en collaboration avec l'Université de LA ROCHELLE.

Le jury, version covid 19, était composé de :

Daniel DELABRE, opticien-lunetier MOF, Jean-Luc et Catherine BERTHELOT, Guy BEYER, opticien et administrateur à la MFR.

Les points sont attribués en fonction des critères suivants :

Respect de la taille et de la forme imposée, respect de la largeur du nez imposée (les cotes sont mesurées au 1/10ème de mm...), caractères techniques (validité de la conception, galbe, angles de chasse et pantscopique, ouverture des branches...), esthétique de la forme extérieure et des décors.

## Le palmarès 2021 est le suivant :

Premier prix: Charlotte MARATHE, MFR Brioux. Deuxième prix : Lior ZNATI, Lycée ORT, Montreuil,

Troisième prix, ex-aequo: **SCHAAL Aurore**, ICO Bures sur Yvette, **ATTIA Franck**, lycée ORT.

Le jury décerne ses félicitations à tous les élèves ayant présenté un projet pour la qualité de leurs réalisations. N'oublions pas, l'essentiel est de participer!

